



## Charges impayées et Saisie Vente

-----  
Par steph

Bonjour

Je sollicite votre aide car je suis complètement perdu..

Nous sommes une petite copro (6 lots, 5 propriétaires) dont un qui ne paye plus ses charges depuis octobre 2012 (cette personne semble être multi débiteur et habiterait Cannes ajd..)

Lors de la dernière AG, le syndic nous a demandé d'avancer les charges pour ce mauvais payeur (2800? au total); faute de quoi, la copro étant financièrement en danger, une procédure (onéreuse, vraiment ?) de copro en difficulté serait lancé.

il ya également une question à l'ordre du jour, concernant la saisie vente du bien.

Nous avons décidé de reporter ces votes à une date ultérieure (d'ici un ou 2 mois) afin de choisir la meilleure solution (celle qui nous couterait le moins cher..) une AG extraordinaire sera bientôt positionnée pour statuer sur ce dossier.

Je soupçonne le syndic de ne pas avoir fais grand chose pour faire avancer ce dossier depuis 2 ans maintenant.. mais comment le prouver ? et peut ton le faire d'ailleurs?

D'après le syndic, toutes les démarches classiques de recouvrement auprès de ce proprio défaillant seraient rester vaines..

Pouvez vous m'aider, m'aiguiller svp ?